

COMITE d'INTERETS de QUARTIER
de SAINTE ANNE



Marseille le 13 octobre 2024

A

Monsieur FORMAGGIO

Proviseur du LP Mistral

46 bd Ste Anne

13008 Marseille

Monsieur le Proviseur,

Nous vous remercions de nouveau ainsi que Mr Fontana (Conseiller Principal d'Education) pour votre accueil du 10 octobre, suite à notre demande de rendez-vous concernant différentes questions soulevées par les habitantes et habitants de Sainte Anne et transmises à notre CIQ.

Nous avons abordé les questions relatives aux problèmes soulevés par les riverains concernant le fait que des élèves s'installent pour déjeuner entre 12h et 14h dans les entrées d'immeuble et parfois même dans les étages. Ces habitudes que prennent ces jeunes scolarisés dans notre quartier entraînent parfois des conflits avec des riverains ainsi que des craintes au regard de la présence dans les étages de personnes en train de fumer notamment. Par ailleurs certaines personnes ont « peur » de sortir et/ou rentrer chez elles dès lors qu'un groupe est installé devant leur entrée, ce qui n'est pas admissible

Tout d'abord nous avons eu confirmation que les élèves avaient la possibilité de sortir pour acheter leur déjeuner et ensuite rentrer de nouveau dans le Lycée pour profiter de manger au calme. Cette disposition prise par l'administration du Lycée est bien évidemment très appréciable et va dans le sens de l'apaisement de notre quartier au moment du repas de midi.

Par ailleurs vous nous avez informé du tarif de la demi-pension qui est de 4,20€, ce qui est, au regard de la prestation fournie, un prix tout à fait intéressant. De plus le repas servi est équilibré et sans conteste meilleur pour les élèves que la plupart de leurs achats à l'extérieur pour leurs déjeuners.

Le fait de ne pas manger à la cantine est régulièrement pointé dans tous les établissements scolaires dès lors qu'il s'agit de lycéens. Les efforts tout particuliers du LP Mistral sont à souligner.

Vous nous avez également informé de la présence devant l'établissement de personnel qui gère les entrées et les sorties, et cela est également à souligner car cela participe à apaiser l'abord immédiat de l'établissement.

Bien sûr le personnel de l'établissement n'a pas autorité à l'extérieur mais nous espérons que le Lycée puisse bénéficier de l'affectation de médiateurs qui eux pourront intervenir dans les rues avoisinantes.

Au-delà de ce constat, ces pratiques nuisent à la réputation des établissements scolaires de notre quartier alors que la majorité de leurs élèves apportent à notre quartier un véritable plus pour les commerces, et tout simplement un plus pour la vie d'un quartier.

C'est une chance d'avoir des établissements scolaires et nous souhaitons pouvoir mettre en avant la qualité du travail des équipes pédagogiques et des élèves. Vous avez bien voulu pour cela nous proposer prochainement une visite de l'établissement pour le CIQ et quelques riverains, visite suivie par une rencontre avec les délégués de classes notamment.

Nous avons également profité de cette rencontre pour avoir connaissance de l'effectif de l'établissement qui représente 540 élèves.

Les étudiants en classe de BTS et spécialité post bac sont nombreux et nous avons précisé que pour les futures constructions qui vont se situer entre le Corbusier et le Brasilia (OAP Michelet/Sainte Anne), nous espérons des logements étudiants. Vous nous avez indiqué que bien évidemment cela intéresserait ces jeunes qui pour se loger doivent bien souvent être éloignés de l'établissement au regard des logements disponibles et du coût dans notre arrondissement.

Nous vous avons informé que nous avons eu parallèlement un rendez vous au commissariat du 8^{ème} arrondissement pour divers sujets et bien sûr ceux concernant les lycéens, les apprentis, et autres jeunes en formation.

Cette rencontre a permis d'apporter quelques éléments de réponse et tout particulièrement : une présence renforcée dans notre quartier entre 12h et 14 h (patrouilles de police).

Ces patrouilles ont d'abord pour objectif de rassurer les riverains et nous l'espérons de favoriser une prise en compte par les élèves de leur responsabilité quand ils sont en dehors d'un établissement scolaire.

Un groupement de partenariat opérationnel (GPO) devrait être organisé par le commissariat du 8^{ème}, GPO regroupant notamment les chefs d'établissement scolaire et le CIQ, afin de faire un point général pour le quartier de Sainte Anne.

Toutes ces dispositions permettront, à n'en pas douter, de répondre aux questions et remarques des habitantes et habitants de notre quartier, mais aussi de montrer de nouveau l'importance et le rôle essentiel tenu par nos établissements scolaires.

En vous remerciant de nouveau, je vous prie d'agréer, Monsieur le Proviseur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le président du CIQ



G. DERHILLE